

*Envoyez un message d'espoir*



**Témoignage de Taoufik Kabaoui, figurant dans la campagne Cartes de vœux 2000, et libéré le 15 février 2003**



Le Sers, Tunisie, 24 août 2003

Cher Raynald,

Je suis tellement content de vous envoyer cette carte (une carte postale montrant 4 différents paysages de Tunisie) rien que pour vous dire merci infiniment de votre soutien moral lorsque j'étais en prison. J'ai reçu des milliers de cartes d'encouragement en provenance du Québec et c'est cela qui m'a permis de surmonter cette si dure épreuve. Je voudrais que vous transmettiez à tous mes plus sincères remerciements. J'ai vécu ma libération le 15 février 2003 ! Merci !

Recevez mes salutations les plus distinguées et attendez mes prochaines lettres.

A bientôt,

Taoufik Kabaoui



## Fathimath Nisreen

### République des Maldives

Fathimath Nisreen a été arrêtée en février 2002, aux Îles Maldives, en Asie du Sud-Est. Elle a été condamnée à 10 ans de prison pour avoir été impliquée dans une publication sur Internet appelée Sandhaanu. S'il est vrai que Sandhaanu diffuse des articles qui critiquent sévèrement le gouvernement, la publication n'incite pas à la violence. Fathimath Nisreen n'a pas eu accès à l'assistance d'un avocat lors de son procès et est gardée au secret dans une petite cellule. Amnistie internationale considère Fathimath Nisreen comme une prisonnière d'opinion. Cette dernière sera très heureuse de recevoir un mot de vous.

Écrivez-lui des cartes de vœux – non religieuses – à l'adresse suivante :

### Fathimath Nisreen

(File number : 778/2002)

K. Maafushi Prison

C/O Department of Correction

Orchid Building / Orchid Magu

Malé

République des Maldives

## CAMPAGNE CARTES DE VŒUX 2003

Les fêtes de Noël et du Nouvel An ne signifient pas grand-chose pour les prisonnières et les prisonniers d'opinion qui croient être oubliés du monde entier. Une simple carte de vœux, cependant, peut leur redonner espoir.

Un prisonnier d'opinion, c'est quelqu'un qui est emprisonné en raison de ses croyances, de son origine ethnique, de la couleur de sa peau, de son sexe, de sa langue, etc., et qui n'a pas utilisé la violence ni préconisé son usage.

Les messages doivent être brefs et personnels. Ne mentionnez pas la situation politique du pays ou les accusations faites à l'endroit des prisonniers.

**NE MENTIONNEZ JAMAIS AMNISTIE INTERNATIONALE ; N'UTILISEZ PAS DE CARTES D'AMNISTIE INTERNATIONALE.**

Voici un **exemple** de ce que pourrait être un message d'espoir : « J'espère que tu vas bien et que cette carte t'apportera du réconfort. Je pense à toi. » **Les jeunes peuvent ajouter leur photo, ou celle de leur famille, ou de l'endroit où ils vivent. Les prisonniers adorent ça !** N'hésitez pas à écrire en français.

Puisque les prisonnières et les prisonniers peuvent avoir diverses croyances religieuses, **NE FAITES PAS ALLUSION À NOËL** (qui est une fête chrétienne). Utilisez plutôt l'expression « vœux de fin d'année » ou « vœux du Nouvel An ». Les références aux boissons alcooliques doivent également être évitées.

De préférence, fabriquez vous-même vos cartes de vœux et **variez les modèles et les messages d'espoir**. N'oubliez pas d'affranchir suffisamment les cartes en y apposant un timbre de 1,25 \$.

**IMPORTANT** : Indiquez vos nom et adresse – ou celle de votre école/collège – sur vos enveloppes car, de cette façon, vous pourriez recevoir une réponse. Chaque lettre ou réponse reçue d'un prisonnier peut contenir de précieux renseignements qui peuvent être fort utiles pour les chercheurs d'Amnistie internationale. **Si vous recevez une telle réponse**, veuillez en envoyer une copie à Amnistie internationale, a/s Jacques Poulin, 6250 boul. Monk, Montréal, Qc, H4E 3H7.



## Ali Lmrabet

### Maroc

Ali Lmrabet, rédacteur en chef de deux hebdomadaires (*Demain Magazine* et *Doumane*) a été condamné le 21 mai dernier à quatre ans de prison et à une amende de 20 000 dirhams (env. 3000 \$ CAN) par un tribunal de Rabat pour « outrage à la personne du roi Mohammed VI », « atteinte au régime monarchique » et « atteinte à l'intégrité territoriale du royaume », à la suite de la parution de plusieurs articles et dessins ainsi que d'un photomontage dans ses publications qui ont d'ailleurs été interdites par le tribunal. Amnistie internationale demande sa libération immédiate et inconditionnelle, car elle le considère comme un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir usé de son droit à la liberté d'expression. Le 17 juin 2003, la Cour d'appel de Rabat a confirmé l'amende de 20 000 dirhams et l'interdiction de ses hebdomadaires. Sa peine a été réduite à 3 ans d'emprisonnement ferme.

Écrivez-lui des cartes de vœux – non religieuses – à l'adresse suivante :

Ali Lmrabet

Prison civile de Salé

Rabat, Salé

Maroc

# Campagne Imagine

## Imagine...

Une chanson qui a marqué toute une génération et qui continue d'inspirer les jeunes...

Imagine ce qu'il y a de meilleur pour le monde.

*Imagine all... Imagine un monde sans frontières.*

*You may say I'm a dreamer...*

Imagine que tu peux changer le monde.

Amnistie internationale a le privilège de pouvoir continuer son travail d'éducation aux droits humains en se servant de la chanson de John Lennon, *Imagine*. Chanson écrite en 1971 au moment de la guerre du Viêt-nam.

Yoko Ono Lennon a généreusement accepté de céder les droits de cette chanson afin d'en faire la pièce charnière d'une campagne spéciale d'Amnistie internationale. Elle a agi ainsi en précisant qu'Amnistie internationale avait incarné l'esprit de la chanson de son mari durant plus de 40 ans : élever la conscience des gens et les amener à prendre en considération ce dont nous avons

besoin dès maintenant pour faire de ce monde un monde plus sûr, plus pacifique, où les droits de tous seraient respectés.

À cette fin, une vidéo a été tournée avec des enfants des quatre coins du monde nous invitant à imaginer !

Imagine un monde vivant en harmonie...

Imagine un monde plus juste et plus équitable...

La campagne *Imagine* se déroulera dans les écoles dès l'automne et elle sera une invitation à la création.

## Libérations à la suite des campagnes Cartes de vœux antérieures :

Ngawang Sangdrol, Tibet, libérée le 12 octobre 2002

Taoufik Kabaoui, Tunisie, libéré le 15 février 2003

Sur la page d'accueil du site Web d'Amnistie internationale

[www.amnistie.qc.ca](http://www.amnistie.qc.ca)

il y a un lien qui vous mène à la campagne Cartes de vœux 2003 où vous trouverez d'autres personnes à qui vous pouvez écrire des cartes d'espoir.

## Ima, porte-parole de la campagne



Durant l'année, des actions concrètes seront menées dans les écoles et les collèges de plus de 27 pays dans le monde. Au Québec, la jeune chanteuse Ima, sensibilisée à la défense des droits de la personne, a accepté gracieusement de prêter son temps et son talent comme porte-parole de cette campagne. Elle invitera les jeunes avec tout ce qu'ils ont comme talent et créativité, que ce soit par le dessin, la peinture, le conte, la poésie, la chanson, la vidéo... à s'exprimer et à construire avec Amnistie internationale un monde où les droits de tous seront respectés.

Cette campagne-concours s'adressera aux jeunes de la fin du primaire, du secondaire et du collégial. Elle se déroulera du 8 novembre 2003 au 31 janvier 2004. Chaque école ayant participé à cette campagne sera invitée à nous faire parvenir jusqu'à trois œuvres que nous regrouperons pour en faire une exposition nationale au Biodôme de Montréal. De nombreux prix seront remis.

Si votre école n'a pas reçu une copie de cette campagne, contactez-nous et nous vous ferons parvenir la trousse de la campagne.

Celle-ci comporte :

- une présentation de la campagne
- une copie de la vidéo
- une démarche pédagogique
- des affiches
- des autocollants
- et plusieurs autres documents

Au cours des ans, la musique a joué un rôle vital pour unir les peuples de différentes origines et a aidé à communiquer la mission d'Amnistie internationale. Bien peu de chansons n'ont eu le pouvoir de capter plus éloquemment l'esprit de notre message de droits humains et de dignité pour tous que la chanson de John Lennon, *Imagine*.

## Vous désirez participer à d'autres actions d'Amnistie internationale : mettez sur pied un groupe Jeunes

Vous désirez vous associer davantage aux actions d'Amnistie internationale ? Il est possible pour vous de mettre sur pied un groupe Jeunes.

La prochaine campagne d'Amnistie internationale pour les groupes inscrits aura pour thème : « Les ateliers de misère ». Nous y traiterons des conditions de travail de milliers de femmes et d'enfants à travers le monde dont la production est bien souvent à l'intention des consommateurs que nous sommes.

Si cela vous intéresse, contactez Jacques Poulin au (514) 766-9766 1 (800) 565-9766 ou encore à l'adresse courriel suivante :

[jpoulin@amnistie.qc.ca](mailto:jpoulin@amnistie.qc.ca)

